

Négociation sectorielle 2023

Offres patronales : un dépôt flou et préoccupant

Le 20 décembre 2022, votre comité de négociation déposait ses demandes syndicales au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) et recevait simultanément le dépôt patronal. Voici une première réaction de votre comité de négociation face aux offres patronales.

Un dépôt flou et préoccupant

Au-delà des orientations générales, le dépôt patronal ne comporte aucune mesure concrète, laissant peser un flou sur les intentions réelles du gouvernement. Il n'aborde pas les besoins spécifiques des professionnel·les des cégeps et ne reconnaît pas le caractère essentiel de leur rôle dans la mission des collèges.

Lien pour consulter le dépôt patronal.

« On n'a rien entre les mains, mais on peut lire entre les lignes »

Parmi les éléments préoccupants, on peut noter l'accent mis sur la flexibilité demandée aux personnes professionnelles pour solutionner les enjeux de main-d'œuvre. En effet, le gouvernement semble privilégier une approche contraignante visant à faire travailler davantage le personnel en place. À l'inverse, nous proposons dans notre dépôt syndical des mesures visant une meilleure conciliation travail-vie personnelle afin de favoriser un équilibre de vie pour nos membres.

Aussi, le CPNC semble aborder de manière opposée le souhait plus que légitime des professionnel·les d'obtenir de meilleures conditions de travail et les besoins immédiats des étudiantes et des étudiants. Nous sommes au contraire convaincus que la qualité des services d'accompagnement et de formation qui leur sont offerts est directement liée à de bonnes conditions de travail pour le personnel qui les offre, qu'il s'agisse du personnel professionnel, de soutien ou d'enseignement. En ce sens, notre dépôt syndical promeut plusieurs solutions visant à valoriser et à reconnaître l'expertise des personnes professionnelles afin de les attirer, certes, mais également de les retenir dans le réseau public à long terme.



Les premières rencontres de négociation permettront d'y voir plus clair sur les intentions réelles du gouvernement, mais d'ores et déjà, votre comité de négociation entrevoit des reculs possibles et travaille activement à développer l'argumentaire en appui à nos demandes.

Au courant du mois de mars, le dépôt patronal vous sera présenté en instance de la Fédération des professionnelles (FP-CSN) et vous serez invité-es à poser un geste afin de faire savoir au CPNC qu'avec ce dépôt patronal, les personnes professionnelles ne se sentent pas prises au sérieux. Surveillez les courriels de votre syndicat.

Solidarité.

Le Comité de négociation de la FP-CSN (secteur cégeps)

